

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Remise du prix « Mobilisons-nous contre le harcèlement »

Le prix "Mobilisons-nous contre le harcèlement" organisé par le ministère de l'éducation nationale avec le soutien de la MAE (Mutuelle Assurance Education), a pour objectif de donner la parole aux jeunes des écoles, collèges, lycées pour qu'ils s'expriment collectivement sur le harcèlement à travers la création d'une affiche ou d'une vidéo, qui servira de support de communication pour le projet qu'ils souhaitent mener dans leur établissement.

Rectorat

Cabinet du recteur

Contact Presse

Maud Pestel

Chargée de communication et  
des relations presse

T : 02 38 79 45 96

P : 06 42 71 75 05

communication

@ac-orleans-tours.fr

21 rue Saint-Étienne  
45043 Orléans Cedex 1

Pour cette deuxième année, 20 établissements de l'académie ont concouru en fonction de leur classe et de la catégorie choisie. La thématique pouvait être celle du harcèlement ou du cyberharcèlement dans toutes ses dimensions.

Le jury académique, qui s'est réuni, jeudi 5 février a étudié les 63 productions reçues et a désigné 4 lauréats ainsi qu'un coup de cœur académique :

- Catégorie 6<sup>ème</sup>-5<sup>ème</sup> / Affiche : collège Robert Schuman, Amilly
- Catégorie 6<sup>ème</sup>-5<sup>ème</sup> / Vidéo : collège Denis Poisson, Pithiviers
- Catégorie 4<sup>ème</sup>-3<sup>ème</sup> / Affiche : collège Denis Poisson, Pithiviers
- Catégorie lycée / Vidéo : lycée Ronsard, Vendôme
- Coup de cœur académique : collège Victor Hugo, Puiseaux

Les élèves porteurs des projets ont été récompensés, mardi 17 février, lors d'une remise de prix organisée au lycée Jean Zay à Orléans, en présence des représentants de la MAE. Les lauréats académiques participeront à la sélection du jury national.

